## SEANCE DU VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	9	6

Délibération n°29092025 006

Date de la convocation

Le 12/09/2025

Objet de la délibération

REFECTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

DEMANDE DE SUBVENTION DETR ou DSIL 2025



Signature et cachet

L'An deux mille vingt cinq, le vendredi 26 septembre à 19 h 30 en Mairie de Saint Bonnet les Allier

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire,

sous la présidence de Monsieur DECOMBE Emeric, Maire de SAINT-BONNET LES ALLIER.

<u>Présents</u>: M. AMBLARD Patrick, Mme BONHOMME Sabrina, M. DECOMBE Emeric, Mme TARRIT Maryse, M. DUMONT Fabrice, Mme MEUNIER Elise

<u>Absents (excusés)</u>: Mme AUXERRE Céline, M. FERREIRA Manuel M. LABONNE Didier

Secrétaire de séance: Mme TARRIT Maryse

## Le maire rappelle

A la suite de vandalisme subi dans le lotissement de la Prade, rue du Razalou, rue de la Bourlière, Rue de la Borie, Rue de la Challe et Rue de la croix férit, il est nécessaire de demander l'aide de la région via une subvention.

L'estimation des dépenses s'élève à 30 000 € HT. TE 63 peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en les finançant dans la proportion de 50% du montant HT et demandant à la commune un fonds de concours égal à 50 % de ce montant (auquel s'ajoute l'intégralité du montant TTC de l'écotaxe).

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, suite à cet exposé et après délibération, décide à l'unanimité des membres présents :

- ☼ De prévoir le financement par autofinancement et recours à l'emprunt.
  - Autorise le maire à signer la demande de subvention et tout documents afférent à cette demande

Commune de SAINT-BONNET LES ALLIER MAIRIE DE SAINT BONNET LES ALLIER République Française

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.

## SEANCE DU VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus Au registre sont les signatures Pour copie conforme